

---

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)Mercredi 18 mars 2020

---

## Communiqué de Nathalie Appéré

# Rennes : un plan d'urgence pour les personnes les plus précaires

---

Dans cette période exceptionnelle de confinement de la population, une attention toute particulière doit être portée à nos concitoyens les plus en précarité, notamment les personnes sans abri.

Dans le cadre du plan de continuité de la Ville de Rennes et pour assurer une aide alimentaire à ceux qui en ont le plus besoin, la distribution quotidienne de repas a été maintenue au restaurant social Leperdit, pour une centaine de bénéficiaires. Le service restauration de la Ville continue à être mobilisé pour la fabrication de ces repas, dont une part importante est par ailleurs destinée aux personnes âgées accueillies dans les Ehpad.

Un dispositif de distribution de repas directement sur les lieux d'hébergement d'urgence est actuellement en cours de déploiement, en lien étroit avec les associations de solidarité.

Pour les secours financiers d'urgence aux personnes les plus démunies, le Centre communal d'action sociale (CCAS), rue du Griffon, reste accessible. L'élection de domicile auprès de la Croix-Rouge est maintenue deux matinées par semaine (mardi et vendredi).

La distribution de kits hygiéniques en plusieurs points de la ville est également assurée avec les associations partenaires, de même que sont mis en place de nouveaux accès à des laveries.

Ces derniers jours enfin, à l'approche de la crise sanitaire et en prévision des mesures de confinement, les familles migrantes hébergées dans les centres collectifs d'accueil de la Ville de Rennes (gymnase du Haut-Sancé et centre de loisirs Robert-Launay) ont été orientées vers des solutions d'hébergement alternatives, notamment hôtelières, leur garantissant des conditions sanitaires conformes aux consignes nationales de prévention.

*"Dans cette période de confinement, l'attention aux personnes sans-abri et aux plus démunis est une priorité. Nous actionnons tous les leviers dont la Ville dispose mais nous n'avons pas capacité à tout faire. Beaucoup d'établissements hôteliers ou de bâtiments d'hébergement sont par exemple fermés et seul l'État a les moyens de les réquisitionner pour que les sans-abri puissent respecter les consignes sanitaires pour se protéger et protéger les autres."* Nathalie Appéré, Maire de Rennes.